

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13 DECEMBRE 2018 A 20H

|   |                  |
|---|------------------|
| Nombre de membres afférents au Conseil Municipal .....      | 19               |
| Nombre de membres en exercice .....                         | 19               |
| Nombre de membres qui ont pris part à la délibération ..... | 17               |
| Date de la convocation et d'affichage .....                 | 08 décembre 2018 |

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le TREIZE DECEMBRE à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

**PRESENTS :** Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Marie-Odile BOSSAN, Jean-Pierre CAILLET, Corine FHAL, Louis CLAPPIER, adjoints ; Philippe DE GOUSTINE, Marie-Geneviève BIARD, Marie MOURIER, René PARREAULT, Nicole TISSEYRE, Gilles BRAGHINI, Olivier SALADINI, Jean-Claude MITRIDATE, Martial BEGHIN, Héléne PRAL, Pierre GRANGEON.

**PROCURATION :** Néant.

**ABSENTES ET EXCUSEES :** Alexandra BONOD-FERRIEUX et Evelyne FRAYSSE.

Marie MOURIER a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 novembre 2018 à l'unanimité.

## DELIBERATIONS

### TRAVAUX RD 608 MUR DE CLOTURE : travaux en régie

Des travaux ont été réalisés en cours d'année et ont été imputés sur le budget de fonctionnement. Ceux-ci correspondent à des travaux réalisés par le personnel communal et peuvent être comptabilisés en section d'investissement. Un état détaillé sera envoyé au comptable de la Commune. Vote à l'unanimité.

### DOCUMENT UNIQUE : planification des actions à mener

Suite à la visite d'inspection par un agent du Centre de Gestion de la Drôme dans tous les bâtiments communaux, il y a lieu de planifier les actions à mener pour apporter un certain nombre d'amélioration en matière d'hygiène et de sécurité pour le personnel. Vote à l'unanimité.

## INFOS DU MAIRE

- Un dossier a été constitué pour répondre à un recours en justice déposé par un agent mis à la retraite d'office en raison de sa limite d'âge.

## RAPPORT DES COMMISSIONS

### TRAVAUX (Michel CHAPET)

- Le matériel de déneigement est prêt à fonctionner.
- Des devis ont été demandés pour la démolition de la maison située rue des Orangers.
- Terrassement et nettoyage de l'angle de la rue Ernest Mottin et la rue de la petite Musenne : les travaux ont été commandés.
- Travaux d'aménagement du cheminement piéton reliant l'impasse le sentier au cœur de village : un chiffrage va être réalisé.
- Chemin de Ravaison : les travaux de déviation de la route vont être réalisés par l'entreprise mini TP26 dès la mi-janvier.

### VIE ASSOCIATIVE (Gilles BRAGHINI) :

- La fête de Noël du dimanche 16 décembre organisée par l'association du Sou des Ecoles ouvrira à 10h avec 19 exposants.
- Le marché de la Truffe et de la gastronomie du 20 janvier 2019 est en préparation.

**COMMUNICATION (René PARREAULT) :** La commission se réunira le vendredi 21 décembre pour préparer la Lucarne de janvier.

### DOSSIER DES MEDECINS (René PARREAULT) :

- Une délégation d'élus, accompagnée de la pharmacienne, a été reçue par la délégation départementale de l'ARS à VALENCE en présence d'un représentant de la CPAM et du responsable pôle Santé du Département. Lors de cette réunion il a été rappelé que le zonage de l'ARS est établi sur une logique de territoire et ne sera donc pas revu. Cependant des solutions pourraient voir le jour dans les années à venir à savoir la création, notamment, d'une maison pluridisciplinaire de santé qui peut bénéficier d'aide financière. Dossier à suivre.

### URBANISME (Louis CLAPPIER)

- Compte rendu de la réunion du 11 décembre 2018, au cours de laquelle ont été étudiés :
  - . 3 Autorisations de Travaux (Agenda d'accessibilité programmé) : pour les vestiaires du foot-ball, l'école maternelle et l'église, pas de remarque ;
  - . 2 permis de construire : pour construction de maison individuelle avec avis favorable.
  - . 6 déclarations préalables pour piscine (2), panneaux photovoltaïques (1) division en vue de construire (1), modification façade (1) et abri de jardin (1) tous avec avis favorable.
  - . 1 certificat d'urbanisme d'information.

Les prochaines réunions seront programmées à 14 heures.

**TRAVAUX (Jean-Pierre CAILLET) :** Nouvelle mairie : la chappe du rez-de-chaussée sera coulée le vendredi 14 décembre.

### SOCIAL (Marie-Odile BOSSAN) :

- Organisation du repas des aînés le samedi 15 décembre 2018 à 12h à la salle des fêtes : 155 inscrits.
- 16 colis pour les personnes malades seront offerts par le CCAS.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h45  
Prochain conseil municipal le Jeudi 17 janvier 2019 à 20h (sous réserve de modifications)